

عن ابن عباس رضي الله عنهما أن هِلَالَ بن أُمَيَّةَ، قذف امرأته عند النبي صلى الله عليه وسلم بِشَرِيكِ بن سَحْمَاءَ، فقال النبي صلى الله عليه وسلم : «الْبَيِّنَةُ أَوْ حَدٌّ فِي ظَهْرِكَ»، فقال: يا رسول الله، إذا رأى أحدنا على امرأته رجلاً ينطلق يَلْتَمِسُ الْبَيِّنَةَ، فجعل النبي صلى الله عليه وسلم يقول: «الْبَيِّنَةُ وَإِلَّا حَدٌّ فِي ظَهْرِكَ» فقال هلال: والذي بعثك بالحق إني لصادق، فليَنْزِلَنَّ اللَّهُ مَا يُبْرِئُ ظَهْرِي مِنَ الْحَدِّ، فنزل جبريل وأنزل عليه: {والذين يرمون أزواجهم} [النور: 6] فقرأ حتى بلغ: {إن كان من الصادقين} [النور: 9] فانصرف النبي صلى الله عليه وسلم فأرسل إليها، فجاء هِلَالَ فشهد، والنبي صلى الله عليه وسلم يقول: «إن الله يعلم أن أحدكما كاذب، فهل منكما تائب» ثم قامت فشهدت، فلما كانت عند الخامسة وَقَفُوها، وقالوا:

إنها مُوجِبَةٌ، قال ابن عباس: فَتَلَكَّأَتْ وَنَكَصَتْ، حتى ظننا أنها ترجع، ثم قالت: لا أفصح قومي سائر اليوم، فَمَضَتْ، فقال النبي صلى الله عليه وسلم: «أَبْصَرُوهَا، فَإِنْ جَاءَتْ بِهِ أَتَحَلَّ الْعَيْنَيْنِ، سَابِغَ الْأَلْيَتَيْنِ، خَدَجَ السَّاقَيْنِ، فَهُوَ لِشَرِيكَ بْنِ سَحْمَاءَ»، فجاءت به كذلك، فقال النبي صلى الله عليه وسلم: «لَوْ لَا مَا مَضَى مِنْ كِتَابِ اللَّهِ لَكَانَ لِي وَلَهَا شَأْنٌ».



Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que Hilâl ibn Umayyah lança une accusation contre sa femme auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) avec Sharîk ibn Samhâ'. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit alors : « La preuve évidente ou la peine prescrite sur ton dos ! - Il a alors dit : Ô Messager d'Allah ! Lorsque l'un d'entre nous surprend sa femme avec un homme,



part-il rechercher une preuve évidente !? - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) continua à dire : La preuve évidente ou la peine prescrite sur ton dos ! - Alors, Hilâl a dit : Par Celui qui t'a envoyé avec la vérité ! Certes, je suis véridique ! Assurément, Allah fera descendre ce qui innocentera mon dos de la peine prescrite ! » Alors, Gabriel (sur lui la paix) descendit et le verset suivant descendit avec lui : { Et quant à ceux qui lancent des accusations... } [Coran : 24/6]. Il lut le verset jusqu'à ce qu'il parvienne à : { ...qu'il est du nombre des véridiques } [Coran : 24/9]. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) s'en alla et manda la femme de Hilâl. Ce dernier vint et témoigna, alors le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Certes, Allah sait que l'un d'entre vous deux est un menteur, l'un d'entre vous souhaite-il se repentir ? » Alors, elle se leva et témoigna elle aussi. Parvenue à la cinquième



attestation, ils l'arrêtèrent et dirent : « Cette [dernière] attestation aura des conséquences obligatoires [en termes de châtiment]. » Ibn 'Abbâs a dit : « Elle se réfréna et flancha jusqu'à ce que nous ayons pensé qu'elle se rétracterait. - Alors, elle a dit : Je ne vais pas humilier mon peuple pour le reste de la journée ! » Et elle poursuivit. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Observez bien [ce qu'elle amènera avec elle] ! Si elle met au monde [un enfant] aux yeux noirs [comme ayant du khôl], les fesses pendantes et les mollets imposants, alors il est de Sharîk ibn Samḥâ' ! » Et elle mit au monde un enfant exactement comme cela. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Sans ce qui a précédé du Livre d'Allah [à ce sujet], il y aurait eu entre elle et moi une affaire [à régler] ! »

Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, selon la narration d'Al-Bukhârî
Jugement : Authentique